Commission Royale des Monuments et des Sites

Koninklijke Commissie Voor Monumenten en Landschappen

www.crms.brussels | crms@urban.brussels | 02.432.85.00

www.kcml.brussels | kcml@urban.brussels | 02.432.85.00

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin

Chaussée de Bruxelles, 112 B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 04/04/2025

N/Réf.: FRT20222_740_PU

Gest.: MB
V/Réf.: PU 28844
Corr: Antoine Dieter
NOVA: 07/PU/1962323

FOREST. Rue Pieter, 54

(= partiellement en zone de protection de l'Abbaye de Forest)

<u>DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME</u>: modifier le nombre de logements de 6 à 9 par l'aménagement des combles et la mise en conformité de la construction du 3ème étage et de la modification du versant arrière, aménager des terrasses aux combles et mettre en conformité la modification de la façade (châssis)

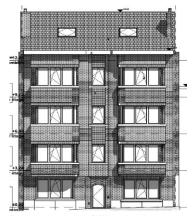
Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 07/03/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 02/04/2025, concernant la demande sous rubrique.



Façade à rue. Situation de droit



Façade à rue. Situation existante



Façade à rue Situation projetée

Avis

La CRMS souscrit à la demande. Elle ne s'oppose pas à la régularisation du troisième étage, vraisemblablement issu de la construction d'origine de l'immeuble, et qui ne porte pas préjudice aux vues vers et depuis le bien classé. Le remplacement des châssis en PVC par des châssis en bois est une amélioration. La CRMS recommande cependant un retour aux divisions et à la couleur des châssis d'origine.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

Président

 $\begin{array}{ll} \textbf{c.c.:} & \underline{mlleclef@urban.brussels}; \underline{hlelievre@urban.brussels}; \underline{mkreutz@urban.brussels}; \underline{crms@urban.brussels}; \underline{avis.advies@urban.brussels}; \underline{protection@urban.brussels}; \underline{lleirens@urban.brussels}; \underline{urbanisme@forest.brussels}; \underline{dantoine@forest.brussels} \\ \end{array}$